

## Baccalauréat général et technologique

### Évaluations communes de langues vivantes A et B à compter de la session 2021

NOR : MENE2019474N

note de service du 23-7-2020

MENJS - DGESCO - A2-1

---

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; aux vice-recteurs ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs ; aux formateurs et formatrices.

---

Cette note de service précise les modalités d'organisation du contrôle continu conduisant à l'obtention du baccalauréat général et technologique. Elle est applicable à compter de la session 2021 du baccalauréat.

### Les évaluations communes

#### A. Définition

Cette note de service définit les évaluations communes de langues vivantes A et B dans les voies générale et technologique, à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat telles que définies dans l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements dispensés dans les classes conduisant au baccalauréat général et au baccalauréat technologique. Elle abroge et remplace la note de service n° 2019-056 du 18-4-2019.

### Toutes voies et séries

#### Organisation de l'évaluation :

- deux évaluations écrites passées respectivement aux deuxième et troisième trimestres de l'année de première ;
- une évaluation écrite et orale au troisième trimestre de l'année de terminale.

#### Objectifs de l'évaluation

Pour tous les candidats des voies générale et technologique, l'évaluation des langues vivantes A et B est adossée aux niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Conformément à l'article D. 312-16 du Code de l'éducation, le niveau attendu du CECRL est B2 « niveau avancé ou indépendant » pour la langue choisie en LVA ; B1, « niveau seuil », pour la langue choisie en LVB, à la fin des études du second degré.

Les documents supports de l'évaluation ainsi que les questions posées s'inscrivent dans le cadre des programmes des classes de première et de terminale pour les enseignements communs de langue vivante et relèvent des axes culturels tels que définis dans l'arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019.

Les évaluations communes s'inscrivent dans la progressivité entre les évaluations de première et l'évaluation de terminale

Les fiches d'évaluation et de notation en annexe permettent d'évaluer les prestations des candidats selon le rang de la langue concernée (LVA ou B).

### Structure

#### Classe de première

##### Évaluation 1 : Compréhension de l'oral

Durée : 20 minutes (temps d'écoute non compris).

Niveaux visés : B1 pour la langue A ; A2-B1 pour la langue B

La compréhension de l'oral est évaluée à partir d'un document audio ou vidéo dont la durée n'excède pas 1 minute 30. Le document est écouté trois fois, les écoutes étant espacées d'une minute. Durant les écoutes, les candidats peuvent prendre des notes. Le titre du document et, éventuellement, les noms propres, sont fournis aux candidats.

À l'issue de la troisième écoute, les candidats disposent de 20 minutes pour rendre compte du document oral, en français, de manière libre ou guidée.

## Notation

La note globale est sur 20. Chaque partie est évaluée sur 10 points, à partir des fiches d'évaluation et notation.

### Évaluation 2 : Compréhension de l'écrit - Expression écrite

Durée : 1 heure 30 minutes

Niveaux visés : B1-B2 pour la langue A ; A2-B1 pour la langue B

L'évaluation est composée de deux parties.

Les candidats se voient remettre l'intégralité du sujet dès le début de l'évaluation et organisent leur temps individuellement.

- La compréhension de l'écrit est évaluée à partir d'un ou deux documents. Les candidats en rendent compte en français ou en langue cible, selon la consigne indiquée, de manière libre ou guidée. La longueur cumulée des textes est comprise entre 2 300 et 4 000 signes, blancs et espaces compris [1].

- Le sujet d'expression écrite, à traiter en langue cible, se fonde sur une ou deux questions, en lien avec la thématique générale du document support de l'évaluation de la compréhension de l'écrit. Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique.

## Notation

La note globale est sur 20. Chaque partie est évaluée sur 10 points, à partir des fiches d'évaluation et de notation.

## Classe de terminale

### Évaluation 3 : Compréhension de l'oral et de l'écrit - Expression écrite et orale

Niveaux visés : B2 pour la langue A ; B1 pour la langue B.

L'évaluation se déroule en deux temps

- **Le premier temps consiste en une évaluation écrite d'une heure trente.** Elle est composée de deux parties, l'une consacrée à l'évaluation des compétences de compréhension de l'oral et de l'écrit, l'autre à l'évaluation des compétences d'expression écrite. Les candidats reçoivent l'intégralité du sujet dès le début de l'évaluation.

La compréhension de l'oral est évaluée à partir d'un document audio ou vidéo dont la durée n'excède pas 1 minute 30. Le document est écouté ou visionné trois fois, les écoutes ou visionnages étant espacés d'une minute. Durant les écoutes ou visionnages, les candidats peuvent prendre des notes.

À l'issue de la troisième écoute, les candidats utilisent le temps dont ils disposent comme ils le souhaitent pour rendre compte du document oral, en français, de manière libre ou guidée, puis pour traiter la compréhension de l'écrit et le sujet d'expression écrite.

La compréhension de l'écrit est évaluée à partir d'un ou deux documents. Les candidats en rendent compte en français ou en langue cible, selon la consigne indiquée, de manière libre ou guidée. Il peut en outre leur être demandé de répondre en français ou en langue cible à une question portant la compréhension de l'ensemble du dossier constitué par les documents supports de l'évaluation de la compréhension de l'oral et de l'écrit. La longueur cumulée des textes est comprise entre 2 500 et 4 300 signes, blancs et espaces compris [2].

Le sujet d'expression écrite, à traiter en langue cible, se fonde sur une ou deux questions, en lien avec la thématique générale du dossier constitué par les documents supports de l'évaluation de la compréhension de l'oral et de l'écrit. Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique.

- **Le second temps consiste en une évaluation orale individuelle d'une durée de 10 minutes, avec un temps de préparation de 10 minutes.**

Le candidat a le choix entre trois axes culturels du programme proposés par l'examineur.

En tenant compte du choix du candidat, l'examineur propose des pistes de discussion : deux documents iconographiques, ou deux citations, ou un document iconographique et une citation. Le candidat explique en langue cible pendant cinq minutes maximum quel document ou quelle citation illustre à son sens le mieux l'axe qu'il a choisi et pourquoi.

L'entretien est élargi à des questions plus générales, portant par exemple sur le travail réalisé par le candidat sur l'axe choisi.

## Notation

La note globale est sur 20. La compréhension (de l'oral et de l'écrit) et l'expression (écrite et orale) comptent à parts égales et sont évaluées à partir des fiches d'évaluation et notation.

### Évaluation ponctuelle

Les modalités de l'évaluation ponctuelle des candidats concernés par l'article 9 de l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du contrôle continu des enseignements dispensés dans les classes conduisant au baccalauréat général et au baccalauréat technologique sont les mêmes que pour l'évaluation 3 des candidats passant leurs évaluations dans le cadre du contrôle continu.

Le sujet de cette évaluation est un des sujets des évaluations communes de terminale, issu de la banque nationale de sujets.

Cette évaluation se déroule selon un calendrier précisé dans l'article mentionné ci-dessus.

## Voie technologique

Évaluation de l'enseignement technologique en langue vivante (ETLV)

### Objectifs

L'évaluation permet de mesurer la capacité du candidat à communiquer en langue étrangère sur des travaux effectués au cours du cycle terminal en ETLV, en lien avec l'enseignement de spécialité concerné.

### Structure

Durée : 10 minutes (sans temps de préparation)

L'évaluation de l'enseignement technologique de langue vivante (ETLV) se substitue au second temps (expression orale) de l'évaluation 3 de la LVA du candidat. Elle repose sur l'enseignement technologique qui a fait l'objet d'un enseignement d'ETLV au cours de la classe de terminale. Le jury est composé de deux enseignants, l'un pour l'enseignement technologique choisi, l'autre pour la langue vivante.

L'évaluation commence par une prise de parole en continu par le candidat qui dispose d'une durée maximale de 5 minutes. Cette présentation est suivie d'un entretien avec le jury.

Les ressources utilisées pour la prise de parole en continu sont produites par le candidat.

L'évaluation s'appuie sur les différents contextes des enseignements technologiques ou scientifiques du cycle terminal de la voie technologique.

Les contextes sont les suivants : les projets technologiques ou scientifiques conduits en enseignement de spécialité en STL, STI2D et STD2A, une situation technologique du secteur de l'hôtellerie et de la restauration en STHR, une organisation (entreprise, administration ou association) en STMG, un fait social touchant à la santé ou au bien-être des populations en ST2S.

Pour chaque candidat, les examinateurs conduisent une évaluation conjointe à partir de la fiche d'évaluation et de notation.

### Évaluation ponctuelle

Les modalités de l'évaluation ponctuelle des candidats concernés par l'article 9 de l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du contrôle continu des enseignements dispensés dans les classes conduisant au baccalauréat général et au baccalauréat technologique sont les mêmes que pour l'évaluation d'ETLV des candidats passant leurs évaluations dans le cadre du contrôle continu.

[1] En arabe, pour l'EC2 : entre 900 et 2000 signes, blancs et espaces compris

En chinois, pour l'EC2 : entre 500 et 700 caractères

En hébreu, pour l'EC2 : entre 1400 et 1800 signes, blancs et espaces compris

En japonais, pour l'EC2 : entre 600 et 800 signes

[2] En arabe, pour l'EC3 : entre 1200 et 2500 signes, blancs et espaces compris

En chinois, pour l'EC3 : entre 600 et 800 caractères

En hébreu, pour l'EC3 : entre 1700 et 2200 signes, blancs et espaces compris

En japonais, pour l'EC3 : entre 700 et 900 signes

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire,

Édouard Geffray

## Annexe

➔ Grille pour l'évaluation de la compréhension de l'oral ou de l'écrit

Annexe - Grille pour l'évaluation de la compréhension de l'oral ou de l'écrit

**Baccalauréat - Évaluations de langues vivantes**  
**Grille pour l'évaluation de la compréhension de l'oral ou de l'écrit**

	Identification du contexte ou de la situation d'énonciation	Points Score	Identification des réseaux de sens	Points Score	Identification des stratégies de communication	Points Score
<b>C1</b>	Peut identifier les détails fins ou l'implicite tout en les replaçant dans le contexte.	<b>30</b>	Peut identifier et analyser la logique interne d'un document ou dossier en distinguant le cas échéant ce qui est de l'ordre de la digression.	<b>30</b>	Peut identifier l'articulation de documents. Peut identifier la tonalité d'un propos : ironie, humour, stratégies interpersonnelles, etc.	<b>30</b>
<b>B2</b>	Peut identifier la richesse d'un contexte ou d'une situation d'énonciation, y compris en relevant le cas échéant des éléments implicites.	<b>20</b>	Peut identifier la cohérence globale d'un document ou dossier : identifier les principales raisons pour ou contre une idée ; reconstituer une chronologie d'événements dans un récit ; repérer des sauts ou retours en arrière, etc.	<b>20</b>	Peut repérer une intention en distinguant l'expression d'un point de vue de l'exposé de faits. Peut identifier des éléments implicites de l'articulation entre des documents.	<b>20</b>
<b>B1</b>	Peut relever des informations détaillées sur le contexte (objet, enjeux, perspective narrative, expériences relatives etc.) et établir des liens entre elles.	<b>10</b>	Peut relever l'essentiel des éléments porteurs de sens d'un document ou dossier : reconstituer le plan général d'un texte ; suivre les points principaux d'une discussion, d'un reportage ; identifier des liens de causalité simples, etc.	<b>10</b>	Peut identifier l'expression de points de vue, souhaits et/ou perspectives. Peut identifier la nature de l'articulation entre les documents (lien chronologique, illustratif, d'opposition, etc.)	<b>10</b>
<b>A2</b>	Peut relever des informations explicites sur le contexte (thème, lieux, personnes, événements, etc.).	<b>5</b>	Peut comprendre globalement un document ou dossier : identifier le sujet principal, regrouper des termes d'un même champ lexical.	<b>5</b>	Peut identifier la nature du (ou des) documents et la mettre en lien avec quelques éléments du contenu.	<b>5</b>
<b>A1</b>	Peut relever des informations isolées simples et les articuler en partie les unes aux autres.	<b>3</b>	Peut construire une amorce de compréhension en relevant des mots ou expressions.	<b>3</b>	Peut relever quelques données ou caractéristiques évidentes d'un document (dates, titres, paragraphes, bande son, etc.)	<b>3</b>
<b>Pré A1</b>	Peut relever quelques données.	<b>1</b>	Peut relever des mots transparents et / ou familiers.	<b>1</b>	Peut relever quelques informations isolées simples.	<b>1</b>

Tableau de conversion compréhension (A1 à partir de 9 points score ; A2 à partir de 15 points ; B1 à partir de 30 points ; B2 à partir de 60 points ; C1 = 90 points)

<b>LVA</b>	N°1	CO	0	1-5	6-9	10-12	13-15	16-22	23-29	30+	<b>B1 visé</b>													
	N°2	CE	0	1-5	6-13	14-17	18-22	23-29	30-49	50+	<b>B1-B2 visé</b>													
	N°3	CO/CE	0	1-11	12-15	16-20	21-29	30-39	40-59	60+	<b>B2 visé</b>													
Note sur 20			<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	
<b>LVB</b>	N°1	CO	0	1-3	4-6	7-9	10-12	13-15	16-22	23+	<b>A2-B1 visé</b>													
	N°2	CE	0	1-5	6-9	10-12	13-15	16-19	20-24	25+	<b>A2-B1 visé</b>													
	N°3	CO/CE	0	1-5	6-9	10-12	13-15	16-22	23-29	30+	<b>B1 visé</b>													

**Baccalauréat - Évaluations de langues vivantes  
Grille pour l'évaluation de l'expression écrite**

	Qualité du contenu	Points Score	Cohérence de la construction du discours	Points Score	Correction de la langue écrite	Points Score	Richesse de la langue	Points Score
<b>C1</b>	Peut traiter le sujet et produire un écrit <b>fluide et convaincant, étayé</b> par des éléments (inter)culturels pertinents.	<b>30</b>	Peut produire un <b>récit ou une argumentation complexe</b> en démontrant un usage maîtrisé de moyens linguistiques de structuration.	<b>30</b>	Peut maintenir <b>tout au long de sa rédaction un bon degré de correction grammaticale</b> , y compris en mobilisant des structures complexes.	<b>30</b>	Peut employer de manière pertinente un <b>vaste répertoire lexical</b> incluant des expressions idiomatiques, des <b>nuances de formulation</b> et des structures variées.	<b>30</b>
<b>B2</b>	Peut traiter le sujet et produire un écrit <b>clair, détaillé et globalement efficace</b> , y compris en prenant appui sur certains éléments (inter)culturels pertinents.	<b>20</b>	Peut produire un <b>récit ou une argumentation</b> en indiquant la relation entre les faits et les idées dans un texte bien structuré.	<b>20</b>	Peut démontrer une <b>bonne maîtrise des structures simples et courantes</b> . Les <b>erreurs sur les structures complexes</b> ne donnent pas lieu à des malentendus.	<b>20</b>	Peut produire un texte dont l'étendue du lexique et des structures <b>sont suffisantes pour permettre précision et variété des formulations</b> .	<b>20</b>
<b>B1</b>	Peut traiter le sujet et produire un écrit <b>intelligible et relativement développé</b> , y compris en faisant référence à quelques éléments (inter)culturels.	<b>10</b>	Peut <b>rendre compte d'expériences</b> en décrivant ses sentiments et réactions. Peut <b>exposer et illustrer un point de vue</b> . Peut <b>raconter une histoire</b> de manière cohérente.	<b>10</b>	Peut démontrer une bonne maîtrise <b>des structures simples et courantes</b> . Les <b>erreurs sur les structures simples</b> ne gênent pas la lecture.	<b>10</b>	Peut produire un texte dont l' <b>étendue lexicale relative nécessite l'usage de périphrases et de répétitions</b> .	<b>10</b>
<b>A2</b>	Peut traiter le sujet, même si la <b>production est courte</b> .	<b>5</b>	Peut <b>exposer une expérience ou un point de vue</b> en utilisant des connecteurs élémentaires.	<b>5</b>	Peut produire un <b>texte immédiatement compréhensible</b> malgré des erreurs fréquentes.	<b>5</b>	Peut produire un texte dont les mots sont adaptés à l'intention de communication, en dépit d'un <b>répertoire lexical limité</b> .	<b>5</b>
<b>A1</b>	Peut simplement <b>amorcer une production écrite</b> en lien avec le sujet.	<b>3</b>	Peut <b>énumérer des informations</b> sur soi-même ou les autres.	<b>3</b>	Peut produire un <b>texte globalement compréhensible</b> mais dont la lecture est peu aisée.	<b>3</b>	Peut produire un texte intelligible malgré un <b>lexique pauvre</b> .	<b>3</b>
<b>Pré A1</b>	Peut <b>rassembler des mots isolés</b> en lien avec le sujet.	<b>1</b>	Peut <b>rassembler des notes</b> non articulées.	<b>1</b>	Peut produire un écrit mais <b>peu intelligible</b> .	<b>1</b>	Peut produire quelques <b>éléments stéréotypés</b> .	<b>1</b>

Tableau de conversion expression écrite (A1 à partir de 12 points score ; A2 à partir de 20 points ; B1 à partir de 40 points ; B2 à partir de 80 points ; C1 = 120 points)

<b>LVA</b>	<b>N°1</b>	<b>EE</b>	<b>0</b>	<b>1-4</b>	<b>5-12</b>	<b>13-18</b>	<b>19-22</b>	<b>23-31</b>	<b>32-39</b>	<b>40+</b>	<b>B1 visé</b>
	<b>N°2</b>	<b>EE</b>	<b>0</b>	<b>1-12</b>	<b>13-17</b>	<b>18-20</b>	<b>21-25</b>	<b>26-39</b>	<b>40-59</b>	<b>60+</b>	<b>B1-B2 visé</b>
	<b>N°3</b>	<b>EE</b>	<b>0</b>	<b>1-12</b>	<b>13-20</b>	<b>21-29</b>	<b>30-39</b>	<b>40-59</b>	<b>60-79</b>	<b>80+</b>	<b>B2 visé</b>

Note sur 20		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
<b>LVB</b>	<b>N°1</b>	<b>EE</b>	0	1-4			5-12			13-16			17-19			20-29			30-34		35+	<b>A2-B1 visé</b>	
	<b>N°2</b>	<b>EE</b>	0	1-4			5-12			13-16			17-20			21-29			30-34		35+	<b>A2-B1 visé</b>	
	<b>N°3</b>	<b>EE</b>	0	1-4			5-12			13-16			17-20			21-31			32-39		40+	<b>B1 visé</b>	

**BACCALAURÉAT – ÉVALUATIONS DE LANGUES VIVANTES  
GRILLE POUR L'ÉVALUATION DE L'EXPRESSION ORALE**

	Expression orale en continu	Points Score	Interaction orale	Points Score	Correction de la langue orale	Points Score	Richesse de la langue	Points Score
<b>C1</b>	Peut développer <b>une argumentation complexe</b> , fondée sur des références (inter)culturelles, <b>de manière synthétique et fluide</b> tout en s'assurant de sa bonne réception.	<b>30</b>	Peut <b>interagir avec aisance</b> et <b>contribuer habilement à la construction de l'échange</b> , y compris en exploitant des références (inter)culturelles.	<b>30</b>	Peut <b>utiliser</b> avec une assez bonne maîtrise <b>tout l'éventail des traits phonologiques de la langue cible</b> , de façon à être toujours intelligible. Les rares erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu.	<b>30</b>	Peut employer de manière pertinente <b>un vaste répertoire lexical</b> incluant des expressions idiomatiques, des <b>nuances de formulation</b> et des structures variées.	<b>30</b>
<b>B2</b>	Peut développer <b>un point de vue pertinent et étayé</b> , y compris par des reformulations qui ne rompent pas le fil du discours. Peut nuancer un propos en s'appuyant sur des références (inter)culturelles.	<b>20</b>	Peut <b>argumenter et chercher à convaincre</b> . Peut réagir avec pertinence et <b>relancer la discussion</b> , y compris pour amener l'échange sur un terrain familier ou sur celui d'aspects (inter)culturels.	<b>20</b>	La prononciation et l'accentuation peuvent subir l'influence d'autres langues mais <b>l'impact sur la compréhension est négligeable</b> . Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu.	<b>20</b>	Peut produire un discours et des énoncés assez fluides dont l'étendue du lexique <b>est suffisante pour permettre précision et variété des formulations</b> .	<b>20</b>
<b>B1</b>	Peut <b>exposer un point de vue de manière simple</b> en l'illustrant par des exemples et des références (inter)culturelles. Le discours est structuré (relations de causalité, comparaisons etc.).	<b>10</b>	Peut <b>engager, soutenir et clore une conversation simple sur des sujets familiers</b> . Peut faire référence à des aspects (inter)culturels.	<b>10</b>	<b>Peut s'exprimer en général de manière intelligible</b> malgré l'influence d'autres langues. Bonne maîtrise des structures simples.	<b>10</b>	Peut produire un discours et des énoncés dont <b>l'étendue lexicale relative nécessite l'usage de périphrases et répétitions</b> .	<b>10</b>
<b>A2</b>	Peut <b>exprimer un avis en termes simples</b> . Le discours est bref et les éléments en sont juxtaposés.	<b>5</b>	Peut <b>répondre et réagir de manière simple</b> .	<b>5</b>	Peut <b>s'exprimer de manière suffisamment claire</b> pour être compris <b>mais la compréhension requiert un effort des interlocuteurs</b> .	<b>5</b>	Peut produire un discours et des énoncés dont les mots sont adaptés à l'intention de communication, en dépit d'un <b>répertoire lexical limité</b> .	<b>5</b>
<b>A1</b>	Peut <b>exprimer un avis en termes très simples</b> . Les énoncés sont ponctués de pauses, d'hésitations et de faux démarrages.	<b>3</b>	Peut intervenir simplement mais <b>la communication repose sur la répétition et la reformulation</b> .	<b>3</b>	Peut s'exprimer de façon globalement compréhensible en <b>utilisant un répertoire très limité</b> d'expressions et de mots mémorisés.	<b>3</b>	Peut produire des énoncés globalement intelligibles malgré un <b>lexique pauvre</b> .	<b>3</b>

<b>Pré A1</b>	Peut amorcer un propos avec quelques mots mémorisés.	<b>1</b>	Peut répondre à des questions très simples et ritualisées.	<b>1</b>	Peut prononcer correctement quelques mots simples.	<b>1</b>	Peut produire quelques éléments stéréotypés.	<b>1</b>
---------------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------

Tableau de conversion expression orale (A1 à partir de 12 points score ; A2 à partir de 20 points ; B1 à partir de 40 points ; B2 à partir de 80 points ; C1 = 120 points)

<u>LVA</u>	N°3	EO/IO	0	1-12				13-20			21-29			30-39			40-59			60-79			80+	B2 visé
Note sur 20			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
<u>LVB</u>	N°3	EO/IO	0	1-4				5-12			13-16			17-20			21-31			32-39			40+	B1 visé